

**VARIABLE**

L'ex-président français donne à propos de l'Ukraine un avis qui tranche avec celui qu'il avait à propos de la Géorgie.

Nicolas Sarkozy: «(Les habitants) de Crimée choisissent la Russie, on ne peut pas leur reprocher.»

ON EN PARLE**HOMÉLIE-MÉLO****La messe, c'est pas la ligne de cœur**

Fini le cinoche. Les prêtres catholiques sont invités à la sobriété. Les voix tonitrueuses et les mimiques théâtrales doivent faire la place à des sermons brefs et convaincants. Pas besoin de raconter sa vie, précise même la directive de 117 pages que le Vatican vient d'adresser aux prêtres du monde entier. Ils devront aussi tenir compte du public non catholique assistant aux mariages et enterrements. ● LOË - ATS



KEYSTONE

EBOLA**Flambée de nouveaux cas**

Le nombre de décès dus à Ebola est reparti à la hausse en Afrique de l'Ouest. Ces derniers jours, 303 nouvelles infections ont été notifiées à l'OMS. Ils auraient fait 148 morts en Guinée, au Libéria et en Sierra Leone, portant le nombre total de décès de 9004 à 9152 entre le 3 et le 7 février.

L'ONU avait indiqué la semaine dernière que le virus constituait toujours une sérieuse menace. ● LOË - ATS

LE CHIFFRE**40**

Les arrestations intervenues à Rome dans le cadre du démantèlement d'un vaste réseau mafieux. Les malfaiteurs sont visés par des inculpations pour trafic de drogue, violences ou extorsion. ● ATS

**BÜRGLEN**
Le curé ne part pas

Soutenu par sa paroisse, le curé de Bürglen (Uri) refuse de quitter son poste. En octobre 2014, il avait donné sa bénédiction à un couple de femmes. L'évêque de Coire l'avait prié de démissionner, en fin de semaine dernière. Le conseil de paroisse soutient son curé Wendelin Bucheli à l'unanimité. Par ailleurs, l'exécutif communal a fait part, dans un communiqué commun avec la paroisse, de son souhait de voir lui aussi le maintien à son poste du curé. ● ATS

Avis aux chercheurs, English only

RECHERCHE Le Fonds national de la recherche scientifique exige que les chercheurs en sciences politiques défendent leurs projets en anglais. Tollé dans le monde académique.

CHRISTIANE IMSAND

L'anglais est partout, même là où on ne s'y attend pas. Dès le 1er avril, le chercheur en sciences politiques qui sollicite un soutien financier du Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS) devra obligatoirement justifier sa requête en anglais. Peu importe que l'étude porte sur la Question jurassienne ou sur l'analyse comparée des démocraties suisse et américaine. L'anglais devient la porte d'entrée de la manne fédérale, comme c'est déjà le cas pour la médecine ou les sciences naturelles. Explication du porte-parole du FNS Alan Knaus: «Les projets sont analysés par des experts externes. Dans une optique d'excellence, nous avons besoin du plus vaste «pool» possible. On ne peut pas se limiter aux spécialistes de quelques pays. C'est ce qui nécessite le recours à l'anglais en tant que lingua franca de la communauté scientifique.»

Tombée à la mi-décembre, la nouvelle a suscité un tollé parmi les chercheurs qui dénoncent une décision abrupte, prise sans concertation préalable. Depuis quelques jours, une pétition circule dans le monde académique. Elle exige la suspension de la décision du FNS, le temps de procéder à une réflexion plus approfondie. Cette démarche a déjà trouvé des relais politiques.

Alain Berset invité à intervenir

Le conseiller national Mathias Aebischer (PS, BE), président de la commission de la science, de l'éducation et de la culture, estime «inadmissible qu'un organisme financé par l'Etat rende l'anglais obligatoire au détriment des langues nationales». Le socialiste valaisan Mathias Reynard (PS, VS), membre de la même commission, fait le lien avec la polémique sur le choix de la première langue étrangère enseignée à l'école. «Le FNS donne un message très négatif en



Une pétition dénonce l'obligation d'utiliser l'anglais dans les demandes de financement du Fonds national. KEYSTONE

choissant l'anglais comme unique langue de communication. C'est comme s'il disait que les autres langues ne servent à rien». Matthias Aebischer espère une

re, ne remettent pas en cause le rôle dominant de l'anglais, mais ils estiment qu'il ne faut pas confondre la langue de communication, utilisée pour

note Philippe Gottraux, professeur de sciences politiques à l'Université de Lausanne. Pourquoi contraindre les 20% restant à faire de même. Cela répond simplement à une logique bureaucratique. Les employés du FNS veulent se simplifier la vie». Pour sa collègue Cécile Péchu, il faut être conscient du rôle de la langue. «Quand on parle de méthodes quantitatives, par exemple, on ne se réfère pas exactement aux mêmes concepts dans la science politique anglo-saxonne et française.»

Les pétitionnaires dénoncent en outre le caractère brutal de la décision. «Ce n'est pas la première fois que le FNS recourt à ce procédé», souligne Philippe Gottraux. L'an dernier, il avait déjà suscité une forte réaction des éditeurs en sciences humaines et sociales en annonçant qu'il ne soutiendrait plus les publications

scientifiques au format papier, préférant favoriser les publications en accès libre sur internet. Il a été contraint de revenir en arrière.»

Du côté du FNS, on reconnaît qu'il n'y a pas eu de procédure de consultation systématique comme c'est l'usage en politique. Alan Knaus affirme néanmoins que «le FNS a consulté le comité de l'Association suisse de science politique (ASSP) en mars de l'année passée. Le signal était clair». Faux, rétorquent les pétitionnaires. «La présidente de l'ASSP a indiqué que le comité en a débattu mais qu'il ne s'est pas formellement prononcé». L'affaire est suivie de près par d'autres membres du monde académiques. Les historiens et les sociologues, qui ne sont pas encore contraints de déposer des requêtes en anglais, craignent d'être les suivants sur la liste. ●



Il est inadmissible qu'un organisme de l'Etat rende l'anglais obligatoire au détriment des langues nationales»

MATTHIAS AEBISCHER CONSEILLER NATIONAL (PS, BE)

intervention directe du conseiller fédéral Alain Berset. A défaut, des interventions parlementaires sont déjà envisagées. Pour leur part, les pétitionnaires

valoriser des résultats, et la langue de raisonnement, utilisée pour élaborer un projet de recherche. «80% des projets sont déjà soumis au FNS en anglais,

TRAFIC D'ART Une toile attribuée au célèbre maître retrouvé dans une banque de Lugano.

Un Léonard de Vinci saisi par la police tessinoise

Une toile attribuée à Léonard de Vinci a été saisie dans un coffre-fort d'une banque privée de Lugano, ont annoncé mardi séparément la police tessinoise et un procureur de Pesaro, en Italie. Selon ce dernier, ce portrait d'«Isabelle d'Este» a été exporté «de manière clandestine».

La brigade financière de Pesaro et des carabinieri spécialisés ont annoncé avoir procédé à la saisie de cette huile. La toile a été localisée durant une enquête pour fraude fiscale et saisie suite à une demande d'entraide judiciaire.

Les enquêteurs ont notamment appris qu'un avocat de Pesaro aurait eu mandat de vendre ce tableau pour «au moins 95 millions d'euros», poursuit le communiqué du procureur italien. Lorsque cette toile a été saisie, «les négociations concernant la vente étaient bien avancées et tournaient autour d'un montant de 120 millions d'euros» (125 millions de francs).

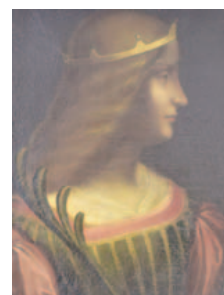
Plusieurs expertises

Le tableau a été attribué à Léonard de Vinci à l'aide de diverses techniques et expertises. S'y

est ajouté l'avis de l'italien Carlo Pedretti, un historien d'art considéré comme un des plus grands connaisseurs de l'œuvre de Léonard de Vinci.

Le procureur italien a annoncé qu'il enquête sur une fraude à l'assurance et sur une exportation illégale d'œuvre d'art. Les carabinieri cherchent aussi à établir la provenance initiale de cette toile. Tant du côté italien que du côté suisse, aucune information n'a été donnée sur le propriétaire du tableau.

Isabelle d'Este fut une des femmes les plus importantes de



Portrait d'Isabelle d'Este, attribué à Léonard de Vinci (détail). KEYSTONE

la Renaissance italienne. Elle a fait partie de la noblesse et fut à la fois une figure culturelle et politique. Elle a eu huit enfants. Elle est décédée en 1539, à 64 ans.

L'important patrimoine artistique italien est souvent la cible des trafiquants. Le 21 janvier, la plus grande collection d'antiquités romaines volée de l'histoire de l'Italie, 5361 objets, avait été présentée à la presse, à Rome. Une grande partie avaient été remises l'an passé par la Suisse où ce trafic était basé. ● ATS